

# Conditions générales de vente

## > PRIX

Nos prix sont exprimés en Euros prix départ, sauf conditions de Franco atteintes ou port payé de nos usines. En raison des fluctuations des cours des matières premières, nos prix sont susceptibles de variations sans préavis, nos factures seront alors établies au cours du jour de la livraison.

## > LIVRAISON, EXPÉDITION, EMBALLAGE

Nos marchandises voyagent dans tous les cas aux risques et périls du destinataire, même si le port est payé par l'expéditeur. En cas de retard, manquant ou avarie, le destinataire doit faire les réserves d'usage et exercer son recours contre le transporteur, seul responsable. Le port, à la charge du destinataire, est porté sur chaque facture. Pour la France métropolitaine, nos prix sont établis pour matériel départ de nos usines, non-emballé. Les quantités livrables seront conformes à la commande du client à +/-10%.

## > DÉLAIS DE LIVRAISON

Les commandes sont exécutées dans l'ordre de leur arrivée et dans la mesure de nos disponibilités. En aucun cas, un retard quelconque ne pourra justifier une annulation de commande ou une demande d'indemnité. Les délais que nous indiquons s'entendent sous réserve de retard résultant de cas de force majeure tels que : incendie, grève, lockout, bris d'outillage, soit dans nos ateliers, soit chez nos fournisseurs. Tout engagement pris par nos agents ou nos représentants n'est valable qu'après confirmation écrite de notre part, avec un l'envoi d'un accusé réception de commande.

## > PAIEMENT

Le paiement de nos fournitures s'effectue à la Madeleine de Nonancourt (27).- le paiement du prix convenu selon tarif en vigueur sera effectué comptant sauf convention particulière résultant d'une ouverture de compte dans notre société. Les délais de paiements seront conformes aux conditions accordées sur les accusés réception de commande et dans tous les cas ne pourront excéder 45 Jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date de l'émission de la facture selon la LME. Nos traites ou acceptation de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à la clause attributive de juridiction. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit. Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

## > GARANTIES

Notre garantie est strictement limitée au remplacement pur et simple de la pièce reconnue défectueuse, aucune indemnité ne peut être demandée, à titre de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit. En particulier, nous ne pourrions être tenus pour responsables des accidents ou incidents résultant d'un défaut de montage ou de la mauvaise utilisation de nos matériels. Notre garantie est limitée à un an après la date de livraison sauf vices cachés et ne s'applique pas au matériel qui aurait été mal stocké ou endommagé par le client, ses clients ou l'un de ses prestataires.

## > RÉCLAMATIONS ET RETOURS

Dans le cas d'une réclamation liée aux transports de produit, l'article L133.3 du code de Commerce précise : «La réception des objets transportés éteint toute action contre le voiturier pour avarie ou perte partielle si dans les 3 jours (non compris les jours fériés qui suivent celui de cette réception) le destinataire n'a pas notifié au voiturier (transporteur) par lettre recommandée sa protestation motivée. Nous attirons votre attention sur le fait que les réserves doivent être claires et précises (nombre de pièces manquantes ou nombre de tubes tordus...) et envoyées par lettre recommandée avec AR sous les 48heures. Les mentions telles que : « sous réserves », « sous réserve de contrôle », « sous réserves de déballages », « dommages à vérifier »...ne sont juridiquement pas recevables. Le transporteur et, par défaut notre société, ne pourra donc pas prendre en charge votre réclamation.

## > LES RETOURS NE SONT ACCEPTÉS QUE SI NOUS LES AVONS PRÉALABLEMENT AUTORISÉS

Ils doivent nous parvenir franco de tous frais à domicile et ne comporter que des marchandises en parfait état dans l'emballage d'origine et ne sont possibles que dans délai de 15 jours après la date réception. Les marchandises devront avoir été stockées dans des conditions convenables à l'abri des intempéries à température constante ambiante (variation inférieure à 7° sur 48 heures continue) et à l'abri des phénomènes climatiques et des environnements des processus pouvant dégrader et ou altérer le produit.

## > RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à la loi no 80-335 du 12 mai 1980, la propriété des marchandises est réservée au vendeur jusqu'à complet paiement du prix.

## > OBSERVATIONS

Toute commande implique l'adhésion aux conditions ci-dessus. Aucune des clauses portées sur des bons de commande, contrats/conditions d'achats « corporate » ou obligatoire ou correspondance qui nous parviennent ne peuvent modifier celles qui précèdent.

## > CONTESTATIONS

En cas de contestations, tous engagements pris par notre Société comportent attribution de juridiction au Tribunal d'Évreux, seul compétent.

**Dans le cadre du développement technique, nous nous réservons le droit de modification sans préavis. Novembre 2013**